



Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen de Nouvelle-Calédonie

BP 18197 – Tél : 74.16.72

Courriel : contact@ldhnc.nc



Nouméa, le 20 février 2014

Communiqué de presse sur la motion de censure des journalistes des Nouvelles Calédoniennes

La liberté de la presse est un des principes fondamentaux d'un système démocratique. Elle repose sur la liberté d'opinion et la liberté d'expression. Il en résulte que le rôle des médias et des journalistes est déterminant. Or à l'heure où le pays entre dans une période cruciale pour son avenir, la ligue des droits de l'homme ne peut que s'inquiéter de la situation actuelle du seul quotidien du pays.

La semaine passée, la Société des Journalistes des Nouvelles-Calédoniennes a voté à 97 % une motion de défiance à l'encontre de son rédacteur en chef qui ne peut que nous alerter sur la situation en interne : « 19 départs de journalistes sur les 44 qui composent l'équipe ». Ces départs en nombre ne sont pas anodins puisqu'ils impliquent aussi la perte d'une grande expérience et d'un recul sur les enjeux du pays.

Par ailleurs, il y est rappelé que « les actionnaires repreneurs n'ont jamais signé la charte éthique et déontologique comme ils s'y étaient pourtant engagés lors de la signature du protocole de fin de conflit en avril 2013 ».

Au vu de ces éléments, la ligue des droits de l'homme appelle tous les citoyens et décideurs du pays à la vigilance pour que les conditions d'une presse libre et indépendante soient assurées et que dans son processus de construction, notre pays se dote d'outils lui assurant dans le futur une vie démocratique transparente.

A Nouméa, le 19 février 2014.

Elie Poigoune, président de la Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen de Nouvelle-Calédonie (LDH-NC).

Contact : contact@ldhnc.nc Site web : <http://www.ldhnc.nc/>